





## Conseil de gestion du 1er octobre 2025 Délibération n°2025-11

# Avis sur le projet d'autorisation d'exploitation de cultures marines (EA n°03-2025).

- Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L334-3 et suivants et R334-31 et suivants ;
- Vu le décret n°2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif à l'Office Français de la biodiversité ;
- Vu le décret n°2014-588 du 05 juin 2014 portant création du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon ;
- Vu le plan de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon 2017-2032, approuvé par délibération n°2017-41 du 27 septembre 2017 du conseil d'administration de l'Agence française pour la Biodiversité;
- Vu l'arrêté inter préfectoral n°2025/018 du 18 mars 2025, modifiant la nomination des membres du Conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon,
- Vu la délibération PNMBA\_2016\_22 portant approbation du projet de Règlement Intérieur du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon;
- Vu le règlement intérieur du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon;
- Vu la saisine du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon en date du 5 août 2025 par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde, concernant l'enquête administrative n°03-2025 portant sur 67 demandes d'AECM;

#### Considérant :

- les éléments contenus dans l'enquêtes administrative 03-2025 ;
- les périmètres et les enjeux du PNMBA et des sites Natura 2000 dont il est opérateur ;
- les finalités du Plan de gestion du PNMBA;
- que le quorum est atteint et que le Conseil de gestion peut valablement délibérer,

### Article 1:

Le Conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon émet à l'unanimité un avis favorable pour les 67 demandes d'AECM.

### Article 2:

Le directeur de l'Office français de la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R. 334-15 du code de l'environnement et notamment de la publication au recueil des actes administratifs de l'OFB.

Le Président du Conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

Cédric PAIN